

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES
DE LA

BONNE SAINTE ANNE

DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de NN. SS. les Archevêque et Evêques de Québec,
Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Rimouski et St-Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps 86)



(On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. O. E. Carrier, Gérant des "Annales"
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 95 centimes.

Imprimerie de Léves Brousseau, 9, rue Busé, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

SOMMAIRE :

Avantages.—Confiance en sainte Anne.—Association des prêtres adorateurs.—Petites notes.—L'église Sainte-Anne de Beaupré.—Actions de grâces.—Faveurs obtenues.—Demandes à la bonne sainte Anne.—Dons pour le sanctuaire.—Dons pour la cloche.—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1o Deux messes, une le lundi, et l'autre le samedi de chaque semaine, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

CONFIANCE EN SAINTE ANNE.

Gloire, amour et reconnaissance à sainte Anne ! Oui, M. le rédacteur, gloire à sainte Anne, car sans sa protection spéciale, nous étions ruinés, le 27 avril dernier par les glaces. Au nombre de vingt-six, nous sommes bâtis dans les crans de la côte d'une commune, qui s'étend en s'élargissant vers l'ouest et que les eaux du fleuve envahissent au printemps. Cette année l'inondation excéda de deux pieds les plus hautes des années passées. Les cours, les étables, les hangars, les maisons, tout fut submergé. Depuis quelques jours,

les glaces, très fortes cette année, avaient déjà fait plusieurs mouvements. Elles avaient envahi la commune. En plusieurs endroits elles touchaient déjà les maisons. L'anxiété était dans tous les cœurs. Le matin nous avions fait chanter notre messe à sainte Anne pour obtenir sa protection. Mais voilà le moment terrible. La glace marche à plein fleuve. Toute la population du village est là, on court d'une maison à l'autre. Les femmes, les enfants sortent en criant. Chacun emporte ce qu'il peut de plus précieux. On entend craquer partout. Les petits bâtiments sont écrasés, une maison est poussée dans la rue. Encore une minute, il y aura partout des ruines.

Deux femmes ouvrent leur croisée avec une image de sainte Anne en mains, et invoquent la Sainte avec ferveur. Un homme se jette à genoux sur sa galerie et crie dans son cœur : Sainte Anne, allez-vous nous laisser sans secours, allez-vous laisser dire qu'on peut vous invoquer en vain ! Il faut une victime, soit ! Eh bien, je suis le plus indigne, frappez-moi, mais sauvez ceux-là. Je publierai vos grandeurs et vos bienfaits.

O miracle ! des pyramides de glaces s'élèvent partout et nous sommes sauvés. Gloire, gloire à Sainte Anne !

J. N. A. A.

Varenes, mai 1895.



ASSOCIATION DES PRÊTRES ADORATEURS.

Monsieur l'abbé,

Le R. P. Durand, directeur général de l'œuvre des prêtres adorateurs m'écrit de Bruxelles pour me demander de faire insérer la note ci-jointe dans vos pieuses *Annales*. Ces messieurs des *Annales*, me dit-il, nous sont très favorables. Comptant sur cette parole et sur votre bienveillance connue, j'ose vous prier de vouloir bien vous rendre au désir du R. P. Durand.

J'ai l'honneur etc.,

A. CORRIVEAU, C. S. V.

*Une bonne nouvelle pour les membres de l'œuvre des
prêtres adorateurs.*

Dernièrement, le cardinal Czacki s'entretenait avec Léon XIII de la société des prêtres du très saint Sacrement et de ses œuvres, dont il vient d'être nommé le protecteur.

Notre saint père a été fort touché à la vue des progrès de l'association des prêtres adorateurs, et a prié son Eminence de faire savoir au directeur général de l'Œuvre et à tous ses membres que Sa Sainteté leur envoyait la bénédiction apostolique pour l'accroissement le plus grand de l'Association et comme témoignage de sa très grande bienveillance :

Ad majus rei incrementum et ad præcipuos suæ benevolentiae sensus significandos libentissimo animo apostolicam benedictionem eidem societati impertiri dignatus est.

C'est là une haute faveur que les prêtres adorateurs du Canada sauront apprécier, et dont ils voudront se rendre dignes par un zèle de plus en plus grand à visiter, à adorer, à servir Notre-Seigneur au très saint Sacrement, à défendre ses intérêts et à étendre partout son règne de paix et d'amour.

N. B.—Pour les renseignements et l'inscription, s'adresser au R. P. Beaudry, supérieur du Collège-Jolietto, P. Q.

—ooo—

PETITES NOTES.

Les pèlerinages continuent de s'organiser, et en grand nombre. Ces jours-ci (mi-juin), on en annonçait dix-huit devant venir de Montréal. Dix paroisses qui n'ont pas fait ce pèlerinage les années dernières, le feront cette année. Il suffit d'indiquer ce fait pour conclure au développement de la dévotion à sainte Anne.

Il y a quelque temps le cercle catholique se rendait à Sainte-Anne; le jeudi, 11 juin, c'étaient les élèves de l'École-Normale, et le lendemain les élèves du collège

de Lévis. Hier le 14, nous venait un pèlerinage de Montréal, et en même temps arrivaient les membres de la société Saint-Vincent de Paul, de Québec, et les Tertiaires en costume, aussi de Québec. Les tertiaires se comptaient par centaines. Rien de plus touchant que le spectacle offert par cette foule nombreuse, pieuse et recueillie, comme il convenait à des fils de saint François.

Soit dit sans flatterie, les élèves de notre collège ont fait un bon et beau pèlerinage. Recueillement, marche processionnelle, chant sur le bateau et pendant la messe, musique de fanfare, tout a été admirable. C'est à donner envie de recommencer.

Aujourd'hui, 15 juin, les enfants de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance ont fait le pèlerinage, sous la direction de M. le Chapelain. En même temps second pèlerinage de Montréal.



L'ÉGLISE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Le temps n'est pas venu de faire une description complète de l'église Sainte-Anne, et l'on ne doit pas s'attendre de la trouver ici. L'œuvre est loin d'être terminée, et pour la bien juger, il faudrait des connaissances architectoniques moins imparfaites que les nôtres. Aussi conte-t-on-nous de quelques détails, de quelques souvenirs qui nous restent de notre dernière visite au sanctuaire.

Il est clair que pour la commodité, pour la facilité de l'accès, l'église Sainte-Anne ne pouvait être mieux placée. Sur le rivage même, à quelques arpents du quai. Pas de montée, pas d'ascension difficile. Mais tout le monde avouera aussi que pour le coup d'œil, elle eût été mieux située sur la côte qui borde le fleuve. Escalier monumental comme celui de Lourdes par exemple, sentiers sinueux bordés de beaux arbres,

bosquets ombreux où les pèlerins auraient pu se reposer après les fatigues du voyage, voilà ce que nous avons perdu, et à jamais. Consolons-nous pourtant. Le temps viendra sans doute où l'on achètera pour les faire disparaître toutes ces maisons qui avoisinent le sanctuaire et qui en diminuent l'éclat, et sans doute aussi cette avenue que nous avons rêvée, nous l'aurons alors, digne de l'édifice, ressemblant à un portique splendide, voilant et annonçant à la fois magnifiquement le temple de notre bien-aimée sainte.

Mais venons à l'édifice lui-même sans nous occuper davantage de ses alentours.

Ce qui est arrivé pour beaucoup de ces églises de pèlerinage en Europe, est arrivé ici. On ne prévoit pas ce que produira un jour une dévotion qui commence. Sans doute, sainte Anne a toujours été la patronne par excellence des Canadiens-Français; sans doute, dès l'origine de la colonie, elle faisait pour eux des miracles, comme l'atteste la mère Marie de l'Incarnation, et depuis elle n'a pas cessé d'en faire. Mais qui aurait pu imaginer, il y a quinze ans, ce qui se voit aujourd'hui? Il y a quinze ans, tout le monde s'en souvient, les rares pèlerins qui allaient à Sainte-Anne s'y rendaient en voiture par des chemins difficiles, ou bien débarquaient du bateau pour descendre d'abord dans un chaland et marcher ensuite quelque cent perches dans la vase du rivage. Aussi fallait-il être relativement robuste pour supporter ce voyage. Mais voilà qu'on va construire un quai, un quai d'abord sur des sortes d'échasses, branlant à tout vent et sous le moindre effort, puis bientôt un quai solide, fait de bonnes grosses pièces, assez ferme pour supporter le roulis des voitures.

Déjà les pèlerins arrivent en plus grand nombre. La chapelle est trop petite, et le 24 juillet surtout, jour de la fête de sainte Anne, il n'y a pas de place pour tous les pieux visiteurs. Il faut bâtir. On bâtit. Le nouveau sanctuaire est un colosse à côté de l'ancien, et, se dit-on, évidemment celui-ci est assez grand. Cinq ans se

passent, et déjà il est trop petit. On se voit obligé, pour éviter les dépenses plus considérables d'une allonge, de sacrifier les magnifiques murs en grand appareil et les pilastres de l'extérieur, pour construire des bas-côtés. La nouvelle construction donne quatorze chapelles de plus, et de l'espace pour au moins un millier de personnes. Jusqu'ici les frais s'élèvent à quatre-vingt dix-huit mille piastres. Mais on est à l'aise, et il n'y a plus à craindre l'encombrement.

Deux années se passent encore, et déjà l'espace est devenu insuffisant. Que faire ? Il n'y a qu'une ressource. C'est de jeter à terre la façade et de la refaire cinquante pieds plus en avant. On le fera, puisqu'il le faut, et quoi qu'il en coûte. C'est fait aujourd'hui. Seulement on nous permettra de regretter que cette façade soit moins riche que l'ancienne. Nous aurons deux flèches au lieu d'une, il est vrai, mais outre que ces flèches ne seront pas assez élevées, qui nous rendra notre portique d'autrefois, et ces beaux blocs de grand appareil qu'on a remplacés par des pierres de quinze pouces à peine dégrossies ?

Les ornements de la façade consistent, pour le moment, abstraction faite des tours qui ne sont pas terminées, en un grand œil de bœuf à lobes circulaires et en trois portes de style dorique avec colonnes cannelées et frontons. Sur les côtés ce fronton a deux rampants, au centre il est curviligne surbaissé. Sur les côtés, les colonnes sont d'un seul bloc ; au centre elles sont formées de tambours, mais on espère pouvoir plus tard les remplacer par des fûts monolithes. Il est probable aussi que, les ressources aidant, on ornera davantage cette façade, et ce qui s'est fait depuis quelques années à Sainte-Anne nous permet de tout espérer.

Quels travaux en effet, et longs et dispendieux ! Outre les sommes dépensées jusqu'en 1883, il faut ajouter pour le travail exécuté depuis cette date jusqu'à ce jour, plus de cinquante mille piastres, et

quand aura-t-on fini ? Plaise à Dieu qu'on ne finisse jamais, que la maison de notre patronne et mère s'embellisse d'année en année, que la générosité des Canadiens-Français ne connaisse point de limites ! La France a son œuvre nationale, son église de Montmartre, nous aurons aussi notre œuvre nationale, notre église de Sainte-Anne. La France a versé en aumônes pour son œuvre cinquante-neuf millions, et elle n'a pas fini ; nous verserons nous aussi des millions, s'il le faut, et nous ne finirons pas.

Quoi qu'il en soit, les débuts de notre œuvre sont magnifiques. Malgré les modifications qu'a dû subir le sanctuaire depuis son origine, il n'a rien perdu comme effet général. Les bas-côtés jusqu'ici trop apparents seront désormais cachés par les tours de la façade, et loin que l'allonge ait nui aux proportions, elle leur a plutôt servi. Nous avons aujourd'hui un édifice de deux cent pieds de longueur, sur cinquante-six de hauteur dans œuvre, et soixante-cinq de largeur sans les chapelles (vingt pieds à ajouter des deux côtés). Les tours auront cent soixante-huit pieds de hauteur.

Entrons maintenant dans l'intérieur. Nous savons plus d'un pèlerin qui a été ébloui dès le premier coup d'œil par la splendeur de l'ensemble. Représentez-vous l'ordre corinthien dans toute sa richesse, toute son élégance, et nous avons plaisir à le dire, dans toute sa sévérité ; représentez-vous ces colonnes et pilastres au nombre de vingt-cinq à trente, supportant une voûte qui passe à bon droit pour une œuvre de maître ; ajoutez un admirable entablement continu formant rond-point au fond du chœur, les voûtes en berceau des latéraux, les lambris ornés de bas-reliefs qui entourent le chœur, et partout où il en faut, des festons, des rinceaux, des culs-de-lampe, des consoles, des arabesques ; enfin, ajoutez pour complément une décoration de bon goût, non pas trop chargée, mais riche, convenablement variée, et durable, et vous aurez quelque chose, fort peu de chose nous l'avouons, de l'effet produit par cet ensemble.

A défaut de nombreux détails, deux ou trois mots maintenant sur cette décoration. Les murs sont imités en blocs de Florence, et les panneaux des trumeaux en sérancolin. Les arêtes des fenêtres sont de corfontaine dans les pieds-droits et de campan dans les arcades. Les diverses parties des colonnes ont reçu diverses décorations : vort d'Égypte et brèche Portor pour le piédestal, napoléon pour la base, corfontaine pour le fût, bronze doré pour le chapiteau. L'entablement nous a paru d'un goût moins pur, et nous ne voyons pas que l'emploi de ce violet dans la frise, même pour en faire ressortir les rinceaux et trancher sur l'architrave et la corniche soit d'un effet merveilleux. Il y a peut-être présomption de notre part à juger l'œuvre de peintres distingués, et nous souffrirons bien qu'on nous en accuse pourvu qu'on ne suspecte pas notre sincérité.

Au-dessus de l'entablement, sous des arcades simulées en peinture, règne tout autour de la grande nef et des collatéraux, une série de peintures murales devant représenter, quand le travail sera terminé, une cinquantaine de sujets pieux. Pour le moment seize sont terminés. Ce sont : au milieu du rond point, l'écusson de la congrégation du Saint-Rédempteur ; à votre gauche, la multiplication des pains ; à droite, la cène ; à gauche encore, le sacrifice d'Isaac, et comme pendant le sacrifice de Melchisédech ; en troisième lieu, la Manne du désert, et vis-à-vis, l'Immolation de l'agneau pascal. Après ces sujets eucharistiques, tous placés au dessus du chœur, on se propose de border la grande nef de sujets empruntés à la vie de sainte Anne et à ses miracles.

La collatéral de gauche est consacré au Cœur de Jésus. Au-dessus de l'autel il y aura une statue ou un tableau du Sacré Cœur et à l'extrémité opposée, l'apparition à la bienheureuse Marguerite-Marie. Dans cette nef les sujets sont pris de la vie de Notre-Seigneur ou de sa charité pour les hommes. C'est d'abord en

partant de l'autel, le Bon-Pasteur ramenant au bercail la brebis égarée, puis le retour de l'enfant prodigue à la maison paternelle, ensuite, Jésus et la Samaritaine, Jésus et les petits enfants, Madeleine aux pieds du Sauveur, la guérison du paralytique, la guérison de l'aveugle de Jéricho, la rencontre de Jésus et de saint Thomas apôtre, après la résurrection. Le côté gauche de cette nef est maintenant terminé.

Le collatéral de droite est consacré à la sainte Vierge et nous attendons pour en faire la description qu'il soit terminé.

On remarquera, dans ces peintures ainsi placées à cette hauteur de nombreux défauts de perspective, et nous les signalons non pas pour blâmer le peintre mais plutôt pour l'exonérer, pour constater avec lui qu'ils étaient inévitables dans certains sujets. Expliquons-nous.

Suivant la définition la plus vulgaire, un tableau n'est que la représentation d'une scène se passant dans la nature, et dont les images, le site, les autres accessoires se fixent, à peu près comme dans la photographie, sur un miroir intermédiaire qui est le champ du tableau. Le rayon visuel qui part de l'œil du spectateur pour contempler cette scène marque le point de vue. Ce point de vue est conséquemment à la hauteur de l'œil qui regarde, et à celle de l'horizon appelé rationnel, et tous les personnages, tous les objets que vous pouvez apercevoir et qui sont à la hauteur exacte de votre stature, vous paraîtront alignés de manière que l'un ne dépasse pas l'autre.

Maintenez la scène naturelle dans le même état, et descendez de quelques pieds, tout changera. Les personnages ou les objets du premier plan, qui étaient à votre hauteur vous dépasseront d'un certain nombre de pieds, et tous les autres, placés sur des plans plus reculés, décroîtront proportionnellement à leur distance comme s'ils s'enfonçaient aussi dans le sol. Les montagnes du fond, dans votre première position, domi-

naient les arbres interposés entre elles et vous. Ce sont maintenant les arbres qui dominent les montagnes. Ainsi du reste ; l'aspect est totalement changé. Il en sera absolument de même si au lieu de descendre vous-même, vous élevez la scène au-dessus de votre tête, et c'est toujours ce qui arrive pour les tableaux d'église. Or comme ces tableaux ont été faits le plus souvent pour l'œil de l'auteur et non pour l'œil des spectateurs, il en résulte que l'aspect de la scène qu'il leur offre est un aspect impossible pour eux. Et en effet, si la place que tel tableau occupe venait à s'ouvrir et à vous laisser apercevoir la scène réelle dans l'espace que cette scène est censée occuper, au lieu de voir le dessus d'une table ou d'un meuble, par exemple, vous n'en verriez que le dessous ; au lieu de voir la surface supérieure des marches d'un escalier, vous verriez toutes ces marches se cacher l'une l'autre, et une partie du corps quelquefois même le corps entier des personnages qui se trouvent sur les plans reculés disparaîtrait à vos yeux.

Peut-on maintenant peindre les sujets de la scène, et si l'on avait par exemple à représenter la dernière cène à une certaine hauteur, faudrait-il, par respect pour la perspective, se contenter de dessiner le dessous de la table et les pieds des apôtres ? Assurément non. Mais voici ce qui arrive dans le cas contraire. Tous les personnages, et tous les objets d'un tableau tel que ce dernier et placé ainsi au-dessus du point de vue, ont tous l'air de vouloir glisser sur un plan en amphithéâtre, et il semble que dans la réalité il faudrait un vrai miracle pour empêcher, hommes, tables, couverts, etc., de rouler jusqu'au bas de cette pente rapide.

Il y a donc pour la peinture murale des églises, et aussi pour la peinture sur tableaux-meubles, un écueil infranchissable. Que vous teniez compte ou non de la perspective, vous n'échapperez à l'étrange, ou si vous le permettez, au ridicule, ni dans l'un ni dans l'autre cas. Les artistes du moyen âge avaient bien senti cette

difficulté, et se sentant incapables d'y faire face, ils se gardaient bien de la provoquer. C'est pourquoi dans les vieilles cathédrales d'Europe on voit si peu de ce que nous appelons des peintures. Dieu veuille que dans la décoration de nos églises, on nous débarrasse peu à peu de toute espèce de tableaux d'histoire, peints n'importe par qui et n'importe comment, pour en revenir à ces compositions simples, dites à claire-voie, des treizième et quatorzième siècles, les seules qui conviennent aux murailles aussi bien qu'aux verrières des églises.

Signalons avant de finir deux opinions absolument contradictoires¹ que nous avons entendu exprimer : l'une que l'église de la bonne Sainte-Anne une fois terminée, le cédera peu aux plus beaux monuments religieux d'Europe, l'autre qu'elle *ne sera jamais vraiment belle*. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il y a méprise des deux parts ? Non, nous n'avons pas, nous n'aurons jamais chez nous ces cathédrales de France et d'Allemagne, œuvres de siècles entiers, monuments de la foi antique, où chaque pierre, disait Montalembert, est un chef-d'œuvre de génie et de patience. Nous n'aurons jamais ces nefs aux interminables et fines nervures, ces faisceaux de colonnettes allant s'épanouir au haut de svelles piliers, ces voûtes suspendues en l'air, ces majestueux caprices des roses, qui par leurs vitraux peints, tamisent les jeux de la lumière ; nous n'aurons jamais ces tours, ces flèches lancées comme des traits dans l'espace ; ces silhouettes audacieuses, étranges que profilent sur le ciel les clochetons, les pignons fleuronés, les guivres, les couronnements des clochers. Nous ne verrons jamais non plus ce peuple de statues qui fourmillent là-bas du parvis au faite, et toute cette flore, et toute cette faune, vraies ou idéales, qui mouvementent les saillies ou animent les parois ; ces entre-croisements de lignes, ces fantaisies calculées, qui, en trompant les yeux, concourent à la solidité de l'ensemble ; enfin, tous ces prodiges d'imagination et

d'audace, d'habileté et de goût, de génie et de désintéressement, vrais *doignes de pierre*, comme on les a appelés, et capables d'élever l'âme avec plus d'amour vers le Créateur, par cette contemplation des œuvres de sa créature.

Pour doter à nouveau le monde de pareilles œuvres il nous faudrait encore des architectes comme saint Germain et Maurice de Sully, évêques de Paris, Agricola de Ohâlons, Fulbert de Chartres, Alnould de Beauvais, évêque de Rochester, Jean de la Villette, Thomas et Renaud de Cormont. Il nous faudrait ces corporations religieuses d'autrefois, uniquement consacrées à la construction des églises, sous le nom de *Logeurs du bon Dieu*, corporations de maçons, de sculpteurs, d'orfèvres, d'imagiers dont le travail ne coûtait rien ; il faudrait de plus l'ancienne foi, dans toute sa profondeur et sa naïveté, cette patience merveillesse que les années ne lassaient pas, cette libéralité magnifique des anciens jours, jamais diminuée, les mains toujours pleines quand il s'agissait de la maison de Dieu ; il faudrait en un mot pour nous comme pour l'Europe le moyen âge même, et ni pour nous ni pour l'Europe, le moyen âge ne reviendra.

Mais si, pour rentrer dans le sujet de cet article, si nous ne devons pas espérer de pouvoir jamais rivaliser avec notre mère-patrie par nos monuments religieux, nous pouvons cependant entreprendre et exécuter des œuvres dignes d'admiration, et c'est, quoi qu'on en puisse dire, ce qu'on a fait à Sainte-Anne de Beaupré. Nous l'avons déjà dit, cet édifice n'est pas achevé. Beaucoup de choses plus ou moins choquantes disparaîtront, telles par exemple, ces imitations de lambris placées au chevet du sanctuaire, et ces panneaux à peintres polychromes destinés à recevoir plus tard les stations du chemin de la croix. Laissons le diocèse de Québec placer au fond de la grande nef son autel monumental ; les diocèses de Montréal et de St-Hya-cinthe orner les nefs latérales ; les autres diocèses, les

sociétés religieuses, les riches particuliers se partager les chapelles des bas-côtés ; donnons à cette œuvre qui commence le temps de se parfaire, et si à la fin nous n'avons ni la cathédrale de Chartres, ni celles de Paris, de Strasbourg ou d'Amiens, monuments d'un autre âge et d'un autre genre, nous aura quelque chose qui égalera, qui surpassera peut-être, Lourdes et Sainte-Anne d'Auray.

VICTOR CHARLAND, P^{re}. (1).

Lévis, 15 juin 1885.

—000—

ACTIONS DE GRACES.

AMOUR ET CONFIANCE A SAINTE ANNE.—Le 18 juin 1884, madame Joseph Grégoire, d'Hudson, Mass., conduisait à Ste-Anne de Beaupré son fils Jonas, âgé de 7 ans. Cet enfant n'avait pas encore parlé, à la grande désolation de ses parents. Mais voilà qu'après avoir bien prié aux pieds de sainte Anne dans son sanctuaire privilégié, Mme Grégoire se présente au Révd père Tiélen avec son fils. Le Père interroge le petit muet en lui ordonnant, au nom de sainte Anne, de lui répéter un mot ; et à la troisième interrogation l'enfant répond. Depuis il a continué de parler, à la grande joie de ses parents et au grand étonnement de tous ceux qui le connaissaient.

UN TÉMOIN.

Avril 1885.

ST-JÉROME (Lac St-Jean).—Le 10 avril 1885, une de mes petites filles âgée de 5 ans, tomba dans un puits de 18 pieds de profondeur. Son père qui travaillait près de cet endroit l'entendit crier : Au secours ! Aussitôt, il essaye de la retirer de cet abîme, au moyen d'une gaffe ; mais le fort entourage de glace rendait toute tentative infructueuse. Ayant aperçu mon mari

1. L'auteur de cet article doit en être seul tenu responsable.

vivement préoccupé, je me rendis auprès de lui, et alors je vis mon enfant qui luttait de toutes ses forces au fond du puits. Ma seule pensée fut d'invoquer la bonne sainte Anne ; et je lui adressai cette courte prière, que je répétai plusieurs fois :

“ Bonne sainte Anne sauvez mon enfant ? ” En même temps je lui promis de faire inscrire cette protection miraculeuse dans ses *Annales* si elle m'exauçait.

Au bout de quelques instants d'attente cette grande Sainte permit qu'on retirât notre petite fille, qui était demeurée près de quinze minutes au fond du puits. Le soir, elle a repris connaissance, et maintenant elle est parfaitement rétablie.

Dame AUGUSTE GAGNÉ.

***.—Tout jeune ecclésiastique je fus atteint d'infirmités qui me firent craindre de ne pouvoir continuer mes cours de théologie. Après avoir consulté inutilement d'éminents médecins, je me tournai vers la bonne sainte Anne le médecin par excellence des infirmes et des affligés. Je ne fus pas déçu cette fois dans mon espoir. Sainte Anne exauça mes indignes prières. Le mal cessa ses progrès, et j'eus le bonheur d'être prêtre. Cependant une nouvelle épreuve m'attendait. Au début de mon ministère, je contractai une maladie qui conduit presque toujours ses victimes au tombeau. Cette fois encore je m'adressai à la bonne sainte Anne qui aida le médecin à détourner la terrible maladie. Depuis j'ai toujours joui d'une bonne santé ce qui m'a permis et me permet encore de remplir les devoirs de mon ministère.

UN PRÊTRE.

ANGE-GARDIEN DE ROUVILLE — Dans le cours du mois d'août dernier, le feu, alimenté par une grande sécheresse, fit dans le rang que j'habite de grands ravages. De belles forêts, à une époque où le bois devient rare, de magnifiques sucreries, furent détruites ou très gravement endommagées. Mon voisin subit le sort de plusieurs autres, et vit en quelques jours,

malgré son travail, disparaître ce qui était pour lui et sa famille l'espérance de son avenir. Quelques heures encore, et je devais subir le même malheur. Une clôture ordinaire séparait seule ma sucrerie de celle de mon voisin. Le feu attaquait déjà de toute part cette clôture, faible obstacle contre l'élément destructeur. Dans cette extrémité, sentant déjà un commencement de découragement, et n'apercévant plus aucun moyen humain d'échapper à la calamité qui allait fondre sur moi, je pensai à saint Joseph et à sainte Anne. J'allai placer une statue de saint Joseph au milieu de ma sucrerie, et en même temps ma famille et moi nous nous mîmes à prier sainte Anne et saint Joseph avec instances. A l'immense surprise de tous mes amis, le feu s'éteignit, sans même détruire un seul arbre de ma sucrerie. La grâce a été pour moi trop signalée pour que je puisse la passer sous silence, et ne pas exprimer publiquement ma reconnaissance aux deux grands protecteurs en qui j'ai mis ma confiance.

11 mai 1885.

J. B.

L'été dernier en juin je fis un pèlerinage à pied à la bonne Sainte-Anne, pour obtenir que mon mari cessât de prendre de la boisson. Il en faisait un usage immodéré. Je promis en même temps de témoigner hautement ma reconnaissance dans les "Annales", si j'étais exaucée.

A partir de ce jour mon mari pratiqua une abstinence totale, et sa santé si gravement compromise se rétablit promptement. Malheureusement j'oubliai ma promesse et sainte Anne, pour me punir, sans doute, a permis qu'après huit mois de conduite exemplaire mon pauvre mari s'oubliât encore.

Je viens donc vous prier d'insérer dans vos "Annales" la grande faveur que j'ai reçue et que je demande encore avec larmes pour l'avenir.

Dès que jé le pourrai je me rendrai encore à pied à Sainte-Anne de Beaupré pour remercier la bonne sainte

et obtenir de nouveau par elle cette grande grâce. Mon mari m'accompagnera pour accomplir une promesse faite cet hiver, pour la guérison de notre aîné qui souffrait de la diphthérie.

Québec, 20 mai 1885.

ST-CÉLESTIN.—Un de mes paroissiens, atteint depuis près d'un an, d'une maladie qui détermina un abcès au côté droit, eut recours à tous les médecins les plus habiles des environs, et aucun ne put lui procurer le moindre soulagement ; plusieurs même refusèrent de le traiter, assurant qu'il n'y avait point de guérison possible.

L'abcès était si considérable, qu'un habile médecin, qui l'a traité durant sa maladie, assure que deux côtes ont été rongées, et sont entièrement coupées à cet endroit.

Réduit à un état de faiblesse extrême, n'espérant plus rien des secours humains, le malade entreprit en juillet dernier un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. Le directeur du pèlerinage m'a affirmé qu'il avait craint de ne pouvoir le ramener, tant il était faible. Il a fait son pèlerinage heureusement et depuis ce temps la plaie du côté a cessé de distiller, et s'est cicatrisée à la grande surprise des médecins et de tout le monde.

C. O. GINGRAS, Ptre, curé.

21 mai 1885.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Dans notre dernier cahier, page 67, au lieu de *jusqu'au 15 avril*, lisez *jusqu'au 31 avril*.

Dernière quinzaine de mai :

Plus de traces de maladie. *Mme B. T., St-Epiphanie.*—Succès dans ma classe. *Institutrice, même lieu.*—Grâce de consolation pour un frère qui voulait s'ôter la vie. Dans un pres-

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

sant besoin d'argent, j'ous recours à sainte Anne et jo fus exaucé. Autres faveurs. *Un abonné de Montréal.*—Notre mère a pu recevoir à temps les derniers sacrements. *Mme A. G., Marieville.*—Neuvaine fructueuse. *Une abonndé, Domaine de Gentilly.*—Tumeur au visage disparue. *F. G., Fall-River, Mass.*—Guérison d'un mal douloureux. *Mme S. D., même lieu.*—Plusieurs grâces. *Mme C. G., Fall-River.*—Mal d'yeux guéri. *Mlle P. S., Papineauville.*—Autre faveur. *Mme G. T., même lieu.*—Je suis assez bien pour pouvoir entreprendre le voyage du Canada. *C. G., Oakdale, Mass.*—Je rends grâce pour la guérison d'un chancre. *S. S., Lévis.*—Mal de jambes guéri. *Une personne de Lévis.*—Sauvé du feu. *P. P., Lake Linden.*—Inflammation des poumons et engorgement du foie guéris. *St-François du Lac.*—Gloire, amour, reconnaissance à sainte Anne. *Mme Ph., Ste-Brigitte des Saulls.*—Trois faveurs. *Mme J. B. A., Spencer, Mass.*—Préservé de tout malheur dans la débâcle du 22 avril. *Un abonné de Ste-Monique.*—Guérisons de paralysie, de maux chroniques, de congestion du cerveau. *M. M. L., et Mme C. B., St-Lazare.*—Sainte Anne a été touchée par mes supplications. *Un abonné. St-Hilarion.*—Mon mari a repris son travail. *Une abonndé de St-Eugène.*—Deux grâces. *Statersville, R. I.*—Que les lecteurs des Annales m'aident à remercier notre protectrice. *J. A., Carleton.*—Gloire et reconnaissance à la bonne sainte. *Une abonndé.*—Enfant guéri par l'essai de l'eau miraculeuse. La mère doit aussi remercier sainte Anne pour elle-même. *Mme A. P., St-Evariste de Forsyth.*—Guérie d'une maladie qui devait me conduire au tombeau. *Une enfant de Ste-Anne, Les Cèdres.* Prières exaucées. *Par Mme J.-B. L., Chevalier, P. O., Essex Co, Ont.,*—De même. *Mme A. G., Muskegon, Mich.*—Je puis maintenant travailler. *M. G. G., St-V.*—J'étais obligé depuis quarante ans de porter des bandes, sainte Anne m'en a délivré. *G. R., Toledo, Ohio.*—Guérison d'un mal d'yeux, et soulagement dans d'autres maladies. *N. G. D., et Dlle C. G., Miscouche.*—I thank saint Ann. *M. D., Mapletown.* Remèdes inutiles, mais après un pèlerinage, notre petite fille a guéri. *P. P., St-Alexis.*—J'ai pu me remettre au travail. *St-Jean de Matha.*—Grâce à sainte Anne, je suis bien maintenant. *Une demoiselle de St-Isidore.*—Reconnaissance. *N. R., St-Cuthbert.*—Je ne puis assez remercier la bonne sainte, aidez-moi, je vous prie. *Mme P., Cardley, P. L.*—Guérison d'un érysipèle. *Mme S. R., St-Emmélie de l'Energie.*—Secours dans un besoin pressant, autres faveurs. *Deux abonndés, St-Nicholas.* Tumeur au visage disparue. *St-Paul d'Abbotsford.*—Mille fois merci, ô bonne sainte Anne. *J. T. L., Whittam.*—Guérison d'un mal d'yeux. Autres bienfaits. *Mlle V. D.,*

Jacksonville.—Je promis pour obtenir une grâce, de réciter pendant un an tous les jours, le rosaire, les sept psaumes de la pénitence, les litanies des saints, et dès le lendemain, j'étais exaucé. *A. S. M., Me., Indoes Falls, Vermont.*—Nous envoyons \$8.00 destinées au sanctuaire, en reconnaissance des faveurs reçues. *Deux abonnés de Salix.*—Amour et reconnaissance. *Mme G. S. H., Houghton Superior.*—Brûlure grave guérie. *P. R., Winthrop, Me*—Remerciements. *Mme P. M., Cherry Valley, Mass.*—Honneur et gloire à sainte Anne. *Mme O. L., Saint-Anicet.*—Plusieurs grâces. *Mme L. P., Peterborough.*—Sainte Anne m'a entendu. *J. V., L'Ange-Gardien*—Louée soit partout la bonne sainte Anne! *Mme L. A., St-Anselme.*—Actions de grâces. *Un abonné de St-Boniface.*—Paiement d'une dette. Autres faveurs *Deux abonnés du Wisconsin*—Enfant protégé. *Mme J. A., Natick, R. I.*—Action de grâces. *C. G., Ste-Agathe.*—Dyspepsie guérie. *T. L., Cleveland, Ohio*—Espoir de guérison plus complète. *Une veuve dans la peine.*—Deux grâces extraordinaires *Mme C. B. R., Windsor Mills*—Conversion de mon enfant. *Une abonnée.*—Me voilà guérie *Mme C. S., Ripon*—Très reconnaissante. *Mme C. G., Sherbrooke.*—Je tiens promesse. *J. L., St-Paul.*—Il y a longtemps que j'aurais dû acquitter ma dette de reconnaissance. *Mme J. L. M., Ste-Anne d'Yamachiche.* Quelle reconnaissance ne dois-je pas à sainte Anne! *Une enfant de Marie*—Je suis guérie. *Delle E. B., Rivière-Ouelle* Trois faveurs. *R. D. S., Lachenaie.*—Guérison de fièvres typhoïdes. *Mainville.*—Délivrée d'une infirmité. *Mme A. D., Ste-Emmélie de Lotbinière.*—Plaies douloureuses guéries. Puissent vos enfants, ô sainte Anne, vous prier toujours avec la confiance que vous méritez! *Mme Vve P. C., et Mme P. P., Biddeford, Me.*—Malade pendant cinq ans, Mlle A. L. peut maintenant travailler. *Par M. L. A. D., St-Roch, Québec.*—Guérison d'un enfant après deux ans de maladie. *Mme A. P., St-Boniface, Manitoba.*—Délivré d'un procès. *J. H. D., Pointe-aux-Trembles.*—Huit actions de grâces. *Par M. L. G. A., St-Cœur de Marie*—Au lit depuis trois mois, j'en suis enfin sortie. *Mme C. R., Rigaud Vaudreuil.*—Mille fois pardon pour ma négligence. *Mlle A. H., Deschambault.*—Mille remerciements pour une personne de Chicago. *H. G., Cohoes, N.-Y.*—Oh! quelle reconnaissance je dois à sainte Anne! *T. B., Holy-Cross, Dak.*—Deux guérisons. *Mme F. M., Vanburen, Me.*—Deux grâces. *St-Célestin.*

Du 1er au 12 juin :

Mes douleurs sont disparues. *St-Jacques de l'Assigan.*—O sainte Anne, je veux vous être reconnaissante toute ma vie.

St-Hénédict.—J'ai promis de publier dans les *Annales* la faveur que j'ai obtenue. *Québec.*—J'étais menacé de perdre la vue. Sainte Anne m'a secouru. *Un abonné de St-Théodore d'Acton.*—Bien reconnaissant. *Mlle E. P., Ile d'Orléans.*—Toutes mes douleurs ont cessé. *Mme S. B., North-Brookfield, Mass.*—Guérison de paralysie. Autre grâce. *M. et Mme P. L., Lévis.*—Sainte Anne a guéri mes enfants quand je craignais de les perdre à jamais. *Mme F. G., St-Paulin.*

—000—

DEMANDES A LA BONNE SAINTE ANNE

Bonne sainte Anne, veillez sur nous, et ramenez vers Dieu mon frère égaré. *Une abonndée de Johnsenville, N. Y.*—Si j'obtiens la guérison de mon enfant, je promets de la faire publier, de rester toujours abonndée aux *Annales*, de ne faire pendant cinq ans que des lectures de piété, enfin d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne. *Mme H. P., Central-Falls.*—Bonne sainte, pour l'amour de nos petits enfants, rendez la santé à mon mari. *Mme P. M., Cherry-Valley.*—Si j'obtiens les quatre grâces que je sollicite, je promets de les publier dans les *Annales*, de faire chanter trois grand'messes, de me vêtir toujours de noir, de ne jamais porter de pendants d'oreille, etc. *Delle O. R. E. T.*—Si je suis exaucée, je donnerai \$100 pour le sanctuaire, je ne porterai jamais aucune parure, je serai chaque année, tant que ma santé le permettra, le pèlerinage de Sainte Anne. *Mlle E. P.*—Bonne sainte, exaucez-moi donc, s'il vous plaît. *Mme L., Richmond.*—Bonne mère, faites que je puisse élever chrétiennement ma famille. *Mme E. D.*

—000—

DONS AU SANCTUAIRE.

Majorique Lafrenière, Shawenegan, 20 cts ; E. B. St-Thomas, 50 cts ; Euphémie Girard, St-Remi, Nap., 15 cts ; William Courchène, Worcester, 30 cts ; M. Frs Desautels, Grafton, 30 cts ; Dame Beaudet, Hancock, 15 cts ; Félix Cousineau, Gloucester, 25 cts ; Arsène Grégoire, Hochelaga, 20 cts ; Dame Groleau, Hochelaga, 10 cts ; Dame Jos. Béland, Berlin Mills, \$1 ; M. F. Lachance, Rivière du Loup, \$1.15 ; par les noms suivants : Adèle et Thos. Ouellet, par M. le curé de St-André Avellan, 64 cts ; Mme Aurélie Loranger, Meriden, Conn. 50 cts ; M. Henry Hall, Meriden, Conn. 25 cts ; Solyme Lefebvre, Meriden, Conn. 75 cts ; Pierre Charron, Hudson, 30 cts ; Frank

Demers, Still Water, 10 cts ; 1 ab. de Robichaud Village, 30 cts ; Par Dame E. Dion et par M. Poirier, Valleyfield, 25 cts ; Par Dame E. Dion et par Dame Armidas Leduc, 10 cts ; Emilio Bellevue, 65 cts ; L. Precourt, Fall River, 10 cts ; Par Mme Frs Guilmain, 45 cts ; Nancy Bernaiche, Leeds, 65 cts ; Delle Délanto Daiglo, 50 cts ; Mme J. Poisson, Stafford Springs, 75 cts ; Anthime Lavallée, Brunswick, \$1 ; Joseph Courcy, Wilton, 15 cts ; Une personne de Crookston, 56 cts ; Une personne de Botsford Portage, \$1 ; Une personne de Botsford Portage, 50 cts ; Flore Diotto, Lynn, \$1 ; Marie Louise, Bachand Village, 20 cts ; Une abonnée de Valleyfield, 25 cts ; Pierre Roy, Botsford Portage, \$1 ; M. John Turcotte, Pawtucket, 25 cts ; Delphine Archambault, Concord, 5 cts ; Mme Philippe Legère, Shédiac, \$2.50 ; Mme A. J. Cormier, Shédiac, 50 cts ; Dame Chs Jollotte, Worcester, 30 cts ; Marie-Anne Paquette, Alpena, 20 cts ; Dame Vve Ls Lizotte, pour ses deux fils partant pour voyage, Robinson Bury, \$2 ; Dame Théotis Cormier, Upper Abouggagan, \$1 ; Z. Francœur, Kankakee, 45 cts ; Dame John Paradis, Momméa Kankakee, 25 cts ; Désilda Desjardins, North Attleboro, \$1 ; Mme Gédéon Cayer, Haydenville, 15 cts ; Hermine Drouin, Gentilly, Minn. \$1 ; Un abonné de St-Vital de Lambton, \$1 ; Mme Clapper, 20 cts ; Louis Payeur, East Brighton, 65 cts ; par 4 personnes de St-Liboire, 75 cts ; A. St-Onge, 25 cts ; M. Forgues, Adams, 60 cts ; M. Delphis Beauchamp, Hancock, \$4.45 ; J. Lebrun, Ste-Eulalie, 30 cts ; Dame N. Brunelle, Lewistor, \$1.80 ; Armand Chartrant, 65 cts ; Dame Vital Bleau, Calumet Mine, 15 cts ; Céphise Lord, N.-D. du Carmel, \$1 ; par Dame Estelle Archambault, 45 cts ; 1 ab. pour une grâce obtenue, 30 cts ; Jos. Tremblay, \$1 ; Dame Pat. McKewen, Rush City, Minn 65 ; pour un ami, dame B. Trudeau 60 cts ; Une personne, Fall-River, 50 cts ; Emma Bisson, Belle Prairie, \$2 ; Un ab. 25 cts ; Baptiste Lalonde, 20 cts ; Mathilde Lalonde, 20 cts ; Théodule Poulin et madame, Poulin, 20 cts ; Joseph Poulin et madame, Poulin, 20 cts ; Jos. Chabot, Northborough, 50 cts ; Dame Jos. Allard et Virginie. Allard, G. Falls, 30 cts ; Dame D. O. Charest, Cohoes, 65 cts ; Dame Salem Dufresne, Montréal, 65 cts ; Napoléon Martin, Battle, 25 cts ; par le Rév. M. Boucher, Louiseville, 50 cts ; Dame Aug Côté, 10 cts ; Celina Goyette, Haverhill, 65 cts ; Ls Beauvais, Taunton, \$1 ; Victoria Landry, Mapleville, 50 cts ; Delle Asilda Robert, 90 cts ; La même pour 2 billets d'affiliation, 40 cts ; Elisabeth Lapointe, Great-Falls, 50 cts ; Mme O. E. A., St-Casimir, 25 cts ; Nap. Montagne, Gentilly, 30 cts ; Alexis Berger, Worcester, 25 cts ; M. A. St-Laurent, 30 cts ; Durumène Caron, \$1 ; Daniel B. Dion, Brattleboro, \$1 20 ; Dame Siméon Phibert, Manchester, 50 cts ; Dame Jos. Galland,

Shédiao, \$2 ; Dame Isidoro Carrier, Lachute, \$1 ; M. Théo. Lévéque, Sandy Bay, \$1 ; Delle L. W. L., Sandy Bay, 25 cts. Mathew Damboise, Maple Grove, 15 cts, pour orges, \$1 ; Dame Eugène Marchand, Ashland, 15 cts, Pierre Duquette, M. Duquette, M. Tremblay, 60 cts. M. Jos. Lalonde, 5 cts, David Bousquet, Putnam, 15 cts. D. S. Bousquet, 15 cts, Don à l'église Ste-Anne St Gu. d'Upton, 25 cts, Heloise Pepin, Ed. Cinq-Mars, 2 billets, 40 cts ; Emorelesse Cinq-Mars, Borroméo Cinq-Mars, 2 billets, 40 cts, Clovis Doucet, 10 cts ; Dame Anthimo Lasseur, 65 cts.

Mathilde Lalumière, Manchester, 10 cts ; Georgiana Charron, Manchester, 10 cts ; Une personne de Lower Abouggagan, 25 cts ; Dlle Lse Lemay, Ste-Rose de Laval, 25 cts ; Mary Darbelloy, 60 cts, Une personne de la Baie du Febvre \$1.



DONS POUR LA CLOCHE DES ABONNÉS.

Eugénio Paré, St-Germain de Grantham, 15 cts, A. Levêque, St Henri, 5 cts ; Anna Comtois, Wickham, 5 cts, C. Mailhot, Chambly Canton, 5 cts ; M. le curé de Ste-Emmélie, \$1.68 ; David Dupuis, St-Herménégilde, 5 cts, D. Létourneau, Barford, 5 cts ; J. B. Paré, Biddeford, 15 cts ; L. Laliborté, Fall-River, \$1 ; Candido Dufresne, St-Thomas, 30 cts ; Etienne Labrie, Rochester, 5 cts ; Michel Grondin, Jean Gilbert, Franço Landry, Damase Boivin, Majorique Marcoux, Mons. Bisson, 30 cts ; Mme Augustin Lamontagne, 5 cts ; M. J. B. Billion, Mont St-Hilaire, \$1 25 ; Mme Vve L. Tôté, Rivière-Ouelle, 5 cts ; pour la cloche, 10 cts, A. Motta, St-Philippe d'Argenteuil, 25 cts ; Delle Velzina Trudel, Lewiston, 25 cts ; J. E. Trottier, Montréal, 15 cts ; M. C. Fortier, Montréal, 65 cts ; C. M. Desloriers, Greenfield, 30 cts ; M. L. H. Filteau, \$2 ; Mathias Brien, Désiré Brien, R Brien, 15 cts ; J. B. Lafayette, Ls. Lafayette, M. Richard, la famille Racicot, Vve Max. Briand, Clément Lamoureux, Eusèbe Chartier, 35 cts ; Adéline Pelletier, Campbelton, 15 cts ; Alphonse Lacasse, 15 cts, Emile Rondot, Chevalier, M. Olivier Gagné, Wauregan, 10 cts ; M. Colbert Noël, Starck Water, 70 cts ; Jos. Tremblay, 20 cts ; N. Bellefleur, 10 cts ; Vve Raphaël Gélinas, 30 cts, Dame Vve Jacques Leblanc, St-Jacques l'Achigan, 10 cts ; Mme I-raël Leblanc, 15 cts, Delle Odile Lemirzud, 5 cts ; Jean Chassé, 30 cts ; Pour les abonnés de St-Pie de Guire, \$1.52, Dame J. B. Parent, Centreville, 30 cts ; 6 personnes de Ste-Foye, 30 cts ; S. Latulippe,

5 cts ; pour la cloche, Molocheville, 30 cts ; Alphonse Miville Dôchône, Lindsay, 40 cts ; J. B. Lalimo, Kato Vale, 10 cts ; Lizzio Laplante, Peterboro, 25 cts ; Céline Paquin, St-Didace, 25 cts ; Jérôme Mailhot, 5 cts ; Augustin Casavant, 10 cts ; Mario Baril, North Grovenordale, 15 cts ; Mario Louise Baril, 15 cts, Dame Zéphirin et Joseph Dubé, 10 cts ; M. P. Bôlangor, pour 3, Marietto, 15 cts ; Un abonné, 25 cts ; Delle Mario Lemoine, Whitinsville, 15 cts ; Dame Jos. Pinsonnault, Dover South, 5 cts ; M. Theoret Félix, St-Polycarpe, 25 cts ; Cyrillo Cloutier, Dodgville, 5 cts ; Rév. M. Doschamps, North Stukeley, \$2 ; Nap. Martin, Ballor, 5 cts ; Ant. Cartier, Uncasville, 5 cts ; G. Croteau, 5 cts ; P. Laliberté et A. Vadonaz, Groonville, 30 cts ; D. J. Tremblay, Ashland, 5 cts ; Vve Siméon Côté, Capucins, 5 cts ; Johny Vincent, St-Leonard, 5 cts ; David Lachaux, St-Leonard, 5 cts, D. Marcel Pâquet, St-Fortunat, 5 cts ; Jean Leblanc, Cocagne, 5 cts ; Rév. J. A. Arnault, Ropontigny, \$1.25 cts ; Pour les abonnés de Cohoes : Par D. Ant. Robitaille, \$3 ; Isidore Gravel, St-Denis, 65 cts. ; D. Céline Lambert et Ed. Lavallée, 10 cts ; Par M. Paul Lemoine, Whitinsville, 15 cts ; Dulcina Gagné, Lisbon. 5 cts ; Zôé Barbeau, Lisbon, 5 cts ; Par Rév. A. Boucher, Ste-Emmêlie, 21 cts ; Chs. Martineau, Ste-Anno du Saguonay, 12 ; Max. Lomay, Lotbinière, 25 cts ; M. Louis Bérubé et P. Bérubé, Oconto, 10 cts ; Victorine Dufond, Johnsonville, 30 cts ; Sophie Arel et Ls. Fleury, Hooksett, 10 cts ; Dame Ls. Garceau, P. du Lac, 30 cts ; Dame Jos. Giroux et Frs. Giroux, Ruscom st., 10 cts ; D. Joséphine Allard, Natick, 90 cts ; D. Vincent. Michaud, 5 cts ; Mrs. C. Guyo, 10 cts, Dame Romuald Valin, 5 cts ; Clémence Renaud, Centreville 65 cts ; M. A. A. Pradier, \$1.00 ; M. Etouard Côté, 5 cts ; Par M. Frank Maguire, Conn., U. S., \$8 ; Dame Jos. Galland, P. Q., abonné, 25 cts.

Mathilde Lalumière, 5 cts ; Georgiana Charron, 5 cts ; Herménégilde Boulet, Anse à Griffon, 25 cts ; Dame Mat. Lemay, Ste-Rose, 5 cts ; Mme P. C. A. Fournier, 20 cts ; Mary Dubeau, N. Biddeford, 30 cts ; Rév. M. N. Charland, 65 cts ; M. Ovila Monbleau, \$4.10 ; Moïse Bonneau, 15 cts ; Pierre Morissette, Chicago, Ill. U. S. 30 cts ; M. Mailley, Toledo, 15 cts ; M. Racicot, 10 cts ; Mad. Robert, 25 cts ; M. Alp. Patenaudo, F. River, 5 cts ; Dame Elisée Lemire, 15 cts ; Rév. M. Bilodeau, St Anaclet, 50 cts ; O. Pelletier, L'Epiphanie, 5 cts ; D. J. P. 5 cts ; Edwidge Brière, 30 cts ; 20 abonnés de St-Gervais, \$3 ; Dame J.-B. Laberge, St-Albert, Ont 5 cts ; M. Art. Rousseau, P. J. Heroux, Shawenegan, 25 cts ; Souscriptions \$1.20 ; E. Champagne, St-Wenceslas, 5 cts ; Dame Ludger Désilets, St-Leonard, 5 cts ; Mathias Brien, 10 cts ; Une personne do

l'Épiphanie, 5 cts ; A. O. Bilodeau, Kingsey Falls, 5 cts ; J. L. Cossette, Terrebonne, 10 cts, Dame Potvin Peterboro, 20 cts ; Hélène Mongeon, 5 cts ; Mme F.-X. Gignac, Québec 5 cts, M. Baptiste Laflamme, Whitins depot 25, Dame Peter Gauthier, Bristol, 50 cts ; M. Alphonse Roy, Buckland, 5 cts ; M. Urbain Girouard, Stanfold, 5 cts ; Julie Renault, 5 cts ; M. Mandeville, 5 cts, Césarie Vienny, 15 cts, Pierre Bouthiette, 5 cts ; Dame Ls Robichaud, St-Aubert, 30 cts ; Par les paroissiens de St-Jacques de l'Acadian, \$1.05, Delle Sarah Bacon, St-Pierre, Mont. \$4 97 ; Par M. l'agent de Québec, \$2.80 ; Mme Geo. Plasse North Grafton, \$2, Dame Sophie Galland, 35 cts ; Virginie Marchand, Beauharnois, 25 cts ; Dame H. Pepin, Warwick, 65 cts ; Virginie Lemieux, St-Lambert, 5 cts ; Par l'agent des Annales à N. D. de Lévis, \$3.05 ; M. Trottier, Gentilly, \$2.75, Par M. le curé de St Cyrille de Wendover, \$2.08.

— 000 —

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Église catholique et de notre saint père le pape Léon XIII.

Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque et nos seigneurs les évêques de la Province de Québec.

Abonnés, 20 ; actions de grâces, 198 ; bonnes morts, 85 ; conversions, 335, curés et paroisses, 2 ; défunts, 193, emplois désirés, 20 ; enfants, 358 ; entreprises, 32 ; étudiants, 34 ; examens, 18, familles, 546 ; grâces temporelles, 208, grâces spirituelles, 151, infirmes, 8 ; institutrices et classes, 24 ; intentions particulières, 306 ; ivrognes, 191 ; jeunes gens, 162 ; jeunes filles, 137, malades 283 ; ménages désunis, 29, mères de famille, 154 ; patience et résignation, 215, peines d'esprit, 156, pères de famille, 173 ; persévérances, 708, personnes en danger de perdre la foi, 50 ; premières communions, 124 ; prêtres, 1 ; protestants 41 ; vocations 63, voyageurs, 20 ; un écrivain catholique de Rome, les personnes recommandées aux prières de l'archiconfrérie dans l'église du Château-Richer ; la paroisse de Somerset, la paroisse de Brunswick, Me.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des États-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La consécration de la foi parmi le peuple canadien.